

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA DROME

ROVALTAIN TGV – 3 avenue de la Gare – BP 12626 – 26958 VALENCE Cedex 9

Service Urbanisme - Tel : 04.75.82.65.56 - Fax : 04.75.82.65.53

TRAVAUX DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE

ANDEUR:				
Nom:				Prénom :
N° de tél domic	ile :			Portable :
Courrier électro	onique : _			
Profession:				
JET:				
☐ Construction☐ Bâtiment au	onstructio 'urbanisme (i on existan rtisanal, co organisme	pn (PC / DP) et date de dépô nte et non soumise a commercial, agricole professionnel):	à permis de d e ou industrie	construire el (à préciser) (joindre un justificatif
☐ Bâtiment d'	équipeme	ent public (à précise	er) :	
				12 kVA monophasé) :
Monophasé		de 3 kVA à 12 kVA (18 kVA (plage 2)
Triphasé		<u>de 9 kVA à 36 kVA (</u> j	olage 3)	

NOTE D'INFORMATION:

Après avoir été complétée, cette demande de raccordement au réseau est à déposer à la Mairie du lieu à desservir en électricité.

La commune transmettra le présent formulaire à Énergie SDED.

Les travaux seront réalisés suivant une participation forfaitaire communale ou un coût réel en fonction du type de travaux réalisés.

Le forfait consiste pour la commune à acquitter un montant forfaitaire calculé en fonction de la distance L (longueur du réseau à construire) et d'un coût fixe.

Le coût réel consiste pour la commune à acquitter 60% du montant réel des travaux.

Dans tous les cas, une étude précise basée **sur un tracé techniquement et administrativement réalisable**, séparant le point de livraison (comptage) et le réseau basse tension le plus proche, fixera le montant définitif de la participation communale

Les travaux ne pourront être réalisés qu'après délibération du Conseil Municipal et obtention des autorisations de passage.

Il est précisé qu'aucun droit de suite n'est attaché à cette affaire.

Le délai de réalisation des travaux sera de l'ordre de 4 mois à compter du financement par Énergie SDED.

Le demandeur prendra en charge le coût du branchement et de la pose du compteur qu'il sollicitera auprès d'ERDF et qui lui sera facturé par cet établissement.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE DE L'EXTENSION :						
Fait à :						
Le :						
	(signature du demandeur) Écrire « lu et approuvé » et signer					
		_				
SADRE RÉSERVÉ À LA COMMUNE :						
Demande l'instruction du dossier de raccordement de réseau à Énergie SDED						
Fait à :						
Le :						
	LE MAIRE (signature et cachet de la Mairie)					